

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUILLET 2015**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Commissions communales : suite à la démission de deux élus, la composition de certaines commissions communales a été revue,
- Subventions communales : il a été procédé à l'attribution de subventions aux associations ayant fait la démarche de solliciter la municipalité,
- Smirgeomes : il a été approuvé la modification du règlement de la redevance incitative, à savoir que tout échange de bac non justifié sera payant à compter du 1^{er} octobre 2015 (prix : 30 €),
- Salle polyvalente : les nouveaux plans proposés ont été acceptés à l'unanimité, un montage financier va être réalisé avec des demandes de subventions en parallèle et le dossier d'appel d'offres sera créé dans le même temps,
- Renouvellements de baux communaux : plusieurs baux communaux étant arrivés à échéance, il a été procédé à leurs reconductions,
- Camping municipal : il a été approuvé le remboursement à un adjoint de divers petits frais en lien avec l'équipement d'un mobil-home,
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER